

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 15.04.2009 À 14 HEURES À STRASBOURG (CUS – SALLE DES CONSEILS)

Convocation du 6 avril 2009

Délibération n°145 du Comité syndical

Membres en exercice : 49 titulaires
49 suppléants

Membres présents : 21 titulaires
8 suppléants

1. Approbation du procès-verbal du 01.12.2008

Après lecture faite,

*Le Comité syndical,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du Comité syndical du 01.12.2008.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le
La publication le
Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT